

Hollande aurait financé un film de Gayet avec des rétrocommissions sur matériel de guerre

écrit par Monique B | 30 mai 2025



François Hollande et Julie Gayet © ERIC TSCHAEN -POOL/SIPA



François Hollande et Julie Gayet © ERIC TSCHAEN -POOL/SIPA

Julie Gayet au coeur d'un scandale financier ?

Reliance, société indienne qui intervient dans les télécommunications, les services ou le cinéma, **aurait financé un film de Gayet à hauteur de 1,65 million d'euros tout en étant impliquée dans un important marché militaire, à savoir l'achat par l'Inde à la France de 36 avions Rafale, pour 7,8 milliards d'euros.**

Cela s'appelle une rétrocommission, non ? Touchée en l'occurrence par la femme du Président de la république pour financer les navets qu'elle produit... Une fois de plus le peuple est cocu. Je ne suis pas inquiète pour Hollande, qui, malgré son quinquennat calamiteux, vit tranquille et a même été réélu député (et de toutes manières jouit de l'impunité présidentielle (*effarant, ils peuvent nous ruiner, nous faire tuer à coups d'immigration islamique nous voler... lui comme Macron échappent au tribunal...*) ni pour la Gayet qui non seulement a les moyens de vivre et même payer des

amendes éventuelles mais, en sus, ne sera même pas poursuivie... Beaucoup de bruit pour rien, tout cela va être étouffé, forcément.

Or, ce contrat a été signé en 2016 sous l'autorité de François Hollande, alors président de la République et déjà compagnon de Julie Gayet. Bref, c'est encore le couillon de contribuable français qui se fait arnaquer... Au moment où Bayrou annonce que nous allons danser devant le buffet vide pour renflouer les caisses de l'Etat, je propose que Gayet et Hollande (entre autres, ils sont un paquet à profiter depuis des années des mannes de la nation)

Par [Marnie Colvert](#)

Publié le 27/05/2025 à 19h57

Ce mardi 27 mai, Libération révèle qu'une information judiciaire a été ouverte en 2021 à l'encontre de Julie Gayet pour "corruption". Mis en cause, un film coproduit par l'actrice financé par une société impliquée dans un accord militaire passé par François Hollande avec New Delhi.

EN BREF

- Julie Gayet, épouse de François Hollande, est visée par une enquête judiciaire ouverte en 2021 pour « corruption »
- Elle a été entendue en 2024 concernant un potentiel « conflit d'intérêts » lié au financement du film « Tout là-haut » par Reliance.
- Des zones d'ombre persistent autour des relations entre Julie Gayet et Anil Ambani, ainsi que sur le rôle de Reliance dans le contrat Rafale.

Julie Gayet inquiétée par la justice ? L'épouse de

[François Hollande](#) est dans la tourmente selon les informations de [Libération](#). Ce mardi, le journal révèle qu'une information judiciaire a été ouverte en 2021 par le Parquet national financier pour "[corruption](#)", « *trafic d'influence* », « *blanchiment* », « *concussion* » et « *corruption d'argent public étranger* ». [Julie Gayet](#) aurait été entendue à trois reprises en octobre 2024 en tant que suspecte – sans être mise en garde à vue – à propos d'un éventuel « *conflit d'intérêts* » dans le financement d'un film qu'elle a coproduit en 2017, *Tout là-haut*.

Reliance, société indienne qui intervient dans les télécommunications, les services ou le cinéma, aurait financé le film à hauteur de 1,65 million d'euros tout en étant impliquée dans un important marché militaire, à savoir **l'achat par l'Inde à la France de 36 avions Rafale**, pour 7,8 milliards d'euros. Or, ce contrat a été signé en 2016 sous l'autorité de François Hollande, alors président de la République et déjà compagnon de Julie Gayet.

“(Je) n'étais pas du tout au courant” : Julie Gayet suspectée de conflit d'intérêt

Lors de ses auditions, l'actrice a affirmé qu'elle n'était « *pas du tout au courant* » que Reliance était le partenaire de Dassault dans le marché des Rafale vendus à l'Inde. Elle a précisé avoir « **découvert par Mediapart cette histoire de Rafale** » après la sortie du film. Plusieurs détails interrogent la justice, comme le fait que Reliance n'apparaîtrait pas dans le contrat de coproduction définitif. A la place, c'est le nom d'une société d'investissement française qui figure, chargée d'investir « pour le compte » du groupe indien.

Julie Gayet l'assure, elle n'était pas “au courant” de

la *“politique internationale de la France”* et n'a *“jamais accompagné François Hollande en Inde ou dans aucun de ses voyages officiels”* ni participé *“à aucun dîner officiel”*. *“Je n'avais aucun contact avec la partie officielle de l'Élysée. Je suis toujours restée dans les appartements privés, qui sont une aile séparée de l'Élysée”*, explique-t-elle.

La relation entre Julie Gayet et Anil Ambani, dirigeant de Reliance, présente également des zones d'ombres. Alors que l'actrice indique ne l'avoir rencontré *“que trois fois»* , **un dîner** dans les appartements privés de l'Élysée, une rencontre au Bristol où le milliardaire était *“en représentation auprès de la campagne du Président »* selon sa coproductrice et des SMS *“polis”* interrogent.

Julie Gayet suspectée, François Hollande immunisé

Si les enquêteurs planchent encore sur une éventuelle *“corruption”*, les éléments semblent indiquer que Reliance n'avait pas besoin de l'influence de la campagne du président français dans le contrat Rafale, la société étant depuis longtemps partenaire de Dassault en Inde. Libération mentionne cependant un ***“arrangement fiscal”*** dont la filiale française de Reliance aurait bénéficié quelques mois auparavant, en 2015. Si Julie Gayet est dans le viseur de la justice, François Hollande, lui, bénéficie de l'immunité présidentielle pour les actes pris au cours de son mandat de chef de l'Etat.

Une enquête est ouverte concernant le financement du film *‘Tout là-haut’*, coproduit par Julie Gayet, la

compagne de François Hollande. Elle a reçu 1,65 million d'euros d'une société liée au conglomérat indien Reliance, lui-même impliqué dans un contrat de 7,8 milliards d'euros pour la vente de 36 avions Rafale à l'Inde, signé en 2016 lorsque François Hollande était Président de la République.

(Libération)

<https://www.closermag.fr/politique/julie-gayet-au-coeur-dun-scandale-financier-elle-deballe-sa-vie-intime-avec-francois-hollande-pour-se-defendre-3549282>